

**Axe 4 : Définir un projet pour le territoire en termes de compétences**  
**Mise en place de clusters et/ou pôles de collaboration sectoriels en lien avec le tableau de bord des compétences et des qualifications et les outils de formation existants**  
**(Projet à court terme)**

Nature du projet	A partir d'un métier porteur et d'un secteur donné, créer un réseau élargi de partenaires qui va analyser les besoins et mieux adapter les dispositifs de formation et offres d'enseignement. Renforcer ou créer des partenariats. Mutualiser des équipements. Favoriser l'élévation des compétences et la bonne compréhension du monde de l'entreprise.
Contexte du projet	L'existence d'outils a été soulignée dans le diagnostic mais leur manque de synchronisation et d'optimisation aussi (HEM02).
Valeur ajoutée du projet / Impact	Sont attendus une utilisation optimale des outils existants, des équipements et technologies de pointe utilisables par tous, une reconnaissance et une satisfaction du monde de l'entreprise par rapport aux compétences qui y sont développées. Une prise en charge par le pôle de collaboration des compétences de savoir-être liées au métier. Des synergies à travers l'Eurométropole doivent également être étudiées.
Objectif général	Le projet répond à un tout autre objectif que celui du sens des apprentissages, car en effet dans cette action on vise surtout à <b>PROMOUVOIR UNE QUALIFICATION POUR TOUS ET TOUT AU LONG DE LA VIE</b> . L'objectif spécifique est dans ce cadre de mettre en place des pôles de collaboration ou clusters en lien avec le tableau de bord des compétences et des qualifications (AP89).
Indicateurs de changement – Critères de performance du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la tension dans les métiers concernés</li> <li>- Une fréquentation optimale des outils de formation et des sections de l'enseignement en lien avec les métiers étudiés</li> <li>- Une augmentation des partenariats au sein de l'eurométropole</li> </ul>
Contenu du projet	La désaffection de certains métiers est très complexe et demande de s'y intéresser sous un angle « multipartenaires ». Il y a une réelle nécessité de créer un réseau élargi de partenaires qui va permettre de renforcer ou créer des partenariats. Mutualiser des équipements. Favoriser l'élévation des compétences et la bonne compréhension du monde de l'entreprise par rapport à un métier donné. Mettre en place des formations de formateurs et des découvertes des métiers si

	nécessaire. Valoriser les bonnes pratiques en matière de partenariat.
Bénéficiaires du projet	Elèves, demandeurs d'emploi, formateurs, fond sectoriel, entreprises,...
Partenariats	FOREM, IPIEQ, Fond sectoriel, CSEF,...
Plan opérationnel prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2013: Création d'un cluster ou pôle de collaboration sur un métier déterminé et en partenariat avec un fond sectoriel précis</li> <li>- Novembre 2013 –janvier 2014 : Mise en place de projet-pilote concrets : formation de formateur, équipements, communication,...</li> <li>- Janvier 2014-décembre 2014 : Evaluation et lancement d'un second cluster ou pôle de collaboration sur un autre métier</li> </ul>